

PLAN DE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Engagez-vous et venez participer à nos opérations de nettoyage de la nature !
environnement@pays-beaumedrobie.com



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - www.pays-beaumedrobie.com

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOLLES
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON



PAYS
**BEAUME
DROBIE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SOMMAIRE



Présentation

1. Elements de contexte
2. Copil de lancement
3. Carte mentale

Action 1 : Île de Vernon

4. Diagnostic de la situation
5. Actions mises en place
6. La communication

Action 2

7. Diagnostic de la situation
8. Actions mises en place
9. La communication





EDITO

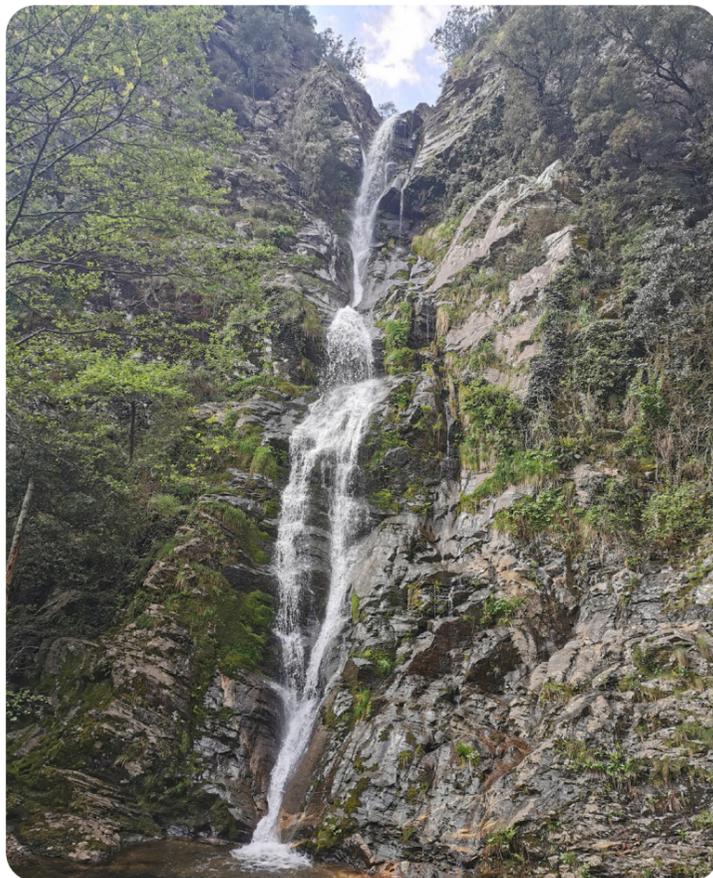
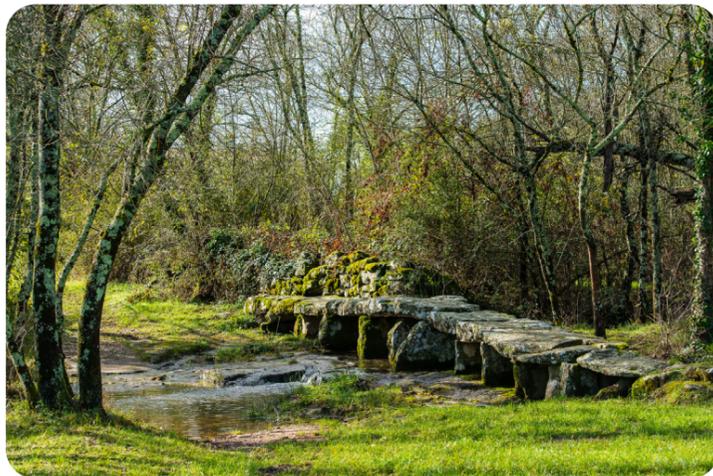
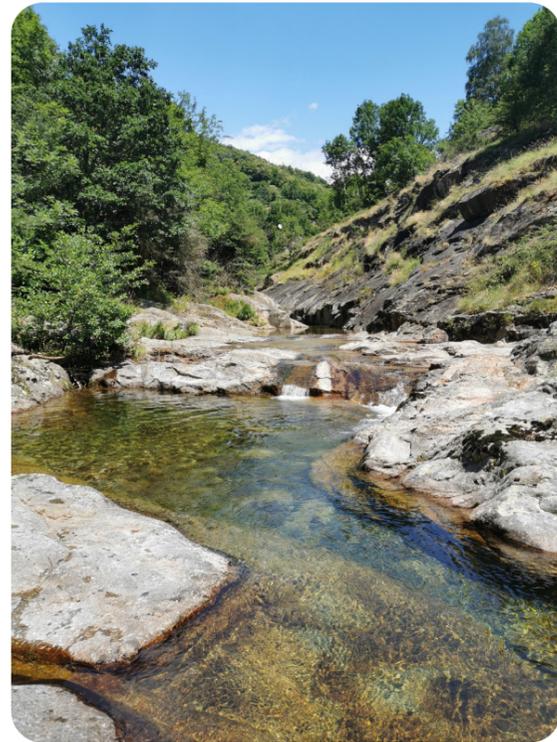
EDITO :
Philippe GONTIER,
Vice Président en charge des
déchets ménagers,
de l'environnement et de la
transition écologique

Les emballages se transforment en déchets, dont une partie se retrouve dans l'environnement, entraînant des conséquences sanitaires, une dégradation de la qualité de vie et une diminution de la biodiversité, sans oublier le coût élevé pour la collectivité responsable du nettoyage des résidus. Parmi ces emballages, le plastique est particulièrement nuisible. En vieillissant, il se décompose en minuscules particules invisibles à l'œil nu, appelées nanoplastiques, qui sont persistants et impossibles à éliminer. Ces particules s'infiltrent dans le sol, l'eau, puis dans les animaux et les êtres humains. Cela constitue un problème de santé publique majeur. La collecte des déchets plastiques abandonnés doit donc être une priorité.

L'accord établi entre CITEO et la communauté de communes Pays Beaume Drobie a pour objectif de réduire l'impact des emballages jetés dans la nature sur notre territoire. Grâce à l'engagement des partenaires, des communes et des associations, un plan de lutte contre les déchets abandonnés a été mis en place : identification des zones où les emballages sont jetés, organisation d'opérations de nettoyage, et actions de sensibilisation au tri et à l'impact écologique des déchets sauvages.

Une première opération de nettoyage a eu lieu sur la presqu'île de Vernon, une zone humide riche en biodiversité et site de captage d'eau potable. Cette initiative, réalisée en partenariat avec la FRAPNA, les RECYCLARTS, ainsi que les communes de Vernon et Joyeuse, a rassemblé une quarantaine de participants. L'implication citoyenne est essentielle pour les actions environnementales ; protégeons ensemble notre cadre de vie !





Elements de contexte :

Un territoire partiellement classé Natura 2000 et ENS impacté par le tourisme.

Une densité touristique élevée : 65 lits / km²

L'Ardèche Méridionale cible un tourisme «populaire». À lui seul, le territoire d'Ardèche plein Sud représente plus du quart de la capacité d'hébergements en camping de l'ancienne région Rhône-Alpes. En matière de capacité hôtelière, l'offre est de gamme plutôt «basse» : On comptabilise plus d'hôtels «une étoile» et plutôt moins d'établissements «3 étoiles» que dans les zones de comparaison.

L'activité touristique reste très saisonnière et très concentrée dans l'année. Pour les acteurs locaux, l'un des enjeux est d'étendre la période touristique. Le territoire est représenté comme un secteur préservé et authentique.

L'offre touristique : Les activités touristiques de pleine nature

Le pays Beaume Drobie compte un patrimoine naturel important et préservé sur lequel il peut s'appuyer pour développer des activités de pleine nature. 1 touriste sur 2 pratique une activité sportive de nature lors de son séjour en Ardèche, les activités clés du département étant les randonnées, le canoë, le cyclo et le VTT.

Le diagnostic met en évidence un manque évident d'offre balisée ou structurée dans différents domaines :- Les circuits VTT ; - Les balades courtes et faciles pour les familles ou les non sportifs* ; - Les circuits courts au départ de Joyeuse, Lablachère ou Rosières ; - L'offre «cyclo». *

En 2016, 3 parcours sous forme de course d'orientation permanente ont été réalisés sur la commune de Joyeuse. Le tourisme culturel et patrimonial Le Pays Beaume-Drobie compte douze édifices protégés au titre des monuments historiques et 16 des 19 communes ont un site repéré pour son intérêt patrimonial. Le centre historique de Joyeuse constitue une attractivité touristique forte (un musée, un espace historique, la maison de la caricature et du dessin d'humour, la rue des arts).

La synthèse de l'étude est la suivante :

- Un patrimoine bâti très riche et présent sur l'ensemble du territoire ;
- Une faible offre culturelle ;
- Des visites proposées seulement l'été ;
- Un patrimoine agricole peu valorisé ; - Pas de circuit thématique spécifique au territoire.



Copil de lancement

Le 24 septembre 2024 à 18h dans les locaux de la mairie de Lablachère, le premier Comité de Pilotage (ou COPIL) pour la création du Plan de Lutte des Déchets Abandonnés (PLDA) est lancé.

Toutes les communes, les établissements publics et les associations concernées par les enjeux de préservation de l'environnement sont sollicitées :

- FRAPNA : Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature
- APPMA : Association Agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques
- Requins de la Cèze
- Zéro Waste France
- Pétale 07
- AIME
- Association Paiolive
- EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
- SICTOBA : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures de Basse Ardèche
- Mairie de Beaumont
- Mairie de Chandolas
- Mairie de Dompnac
- Mairie de Faugères
- Mairie de Joyeuse
- Mairie de Lablachère
- Mairie de Laboule
- Mairie de Loubaresse
- Mairie de Payzac
- Mairie de Planzolles
- Mairie de Ribes
- Mairie de Rocles
- Mairie de Rosières
- Mairie de Sablières
- Mairie de Saint-André-Lachamp
- Mairie de Saint-Genest-de-Beauzon
- Mairie de Saint-Mélany
- Mairie de Valgorge
- Mairie de Vernon

Ce premier COPIL donnera l'occasion de :

- Recenser les sites pollués sur le territoire ;
- Réaliser un «brainstorming» des actions et sensibilisations possibles sur le territoire ;
- Définir les actions de prévention possibles ;
- Définir les canaux de diffusion pour la communication

Tout le travail réalisé ce soir là est schématisé dans la carte mentale ci-après.



CARTE MENTALE



ACTION 1:

ILE DE VERNON / 18 janvier 2025

Durant le COPIL, la site de l'île de Vernon avait été retenu comme site intéressant pour une opération de nettoyage.

En effet, l'île de Vernon constitue un espace singulier sur le bassin versant de la Beaume sur le plan environnemental, socio-économique et en termes de fonctionnalité (écrêtement des crues, dynamique alluviale et qualité de l'eau). Il s'agit d'une zone humide exceptionnelle abritant un grand nombre d'espèces végétales et animales patrimoniales et elle contient un périmètre de captage stratégique d'eau potable pour le sud Ardèche.

Jusqu'aux fortes précipitations de novembre 2024, le site était occupé par des skatteurs depuis plusieurs mois. Face au risque d'inondation, les personnes ont pu être évacuées et le site fermé pour permettre son nettoyage.

Diagnostic :

Le site de l'île-De-vernon accueille des touristes et des voyageurs qui profitent de leur passage en Ardèche, pour séjourner quelques jours (voir quelques mois parfois) sur ce site protégé. Les déchets sont essentiellement :

- Des tentes, des matelas, matériel de camping,
- Des bouteilles en plastique et en verre,
- Des canettes en aluminium,
- Des sacs en plastique

L'île de vernon est également référencée sur beaucoup d'applications et de sites internet recensant les sites de campings sauvages autorisés (et non autorisés), et les sites de stationnement pour campings-car et vans.

Actions mises en place :

1/ Le 18 janvier 2025 de 9h30 à 12h30 se déroulait la première édition de « l'Opération Nature Propre » de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie (voir photo ci-contre)

2/ Suppression du référencement de l'île de vernon dans les applications et sites internet de camping sauvage et de stationnement.

3/ Création d'une oeuvre d'art pour sensibiliser les habitants et les touristes aux gestes de tri (en cours de création au moment de la réalisation du Plan de Lutte).

4/ Relai de la communication dans la presse et les réseaux locaux.

5/ Panneau de communication pour expliquer la nécessité pour la biodiversité de maintenir le site à l'état sauvage. (En cours de réalisation)

6/ Mise en place de barrière pour définitivement fermer le site aux véhicules.



Photos de Ile de Vernon



< Affiche diffusée dans la presse, réseaux sociaux, site internet de la communauté de communauté de communes et des associations.



Les bénévoles inscrits pour la journée «Opération Nature Propre»

Une 1/2 journée d'action : Une communication efficace !

Durant le COPIL, la site de l'île de Vernon avait été retenue. L'affiche «Opération Nature Propre» à l'île de Vernon a été relayée sur le compte Facebook et le site internet de la communauté de communes. L'information a pu être diffusée quelques jours avant le début du nettoyage dans le journal local «Le Dauphiné Libéré». Les partenaires de l'opération, la FRAPNA et les Recycl'Arts avaient également diffusé l'information sur leurs réseaux.

Ainsi, près d'une quarantaine de bénévoles se sont inscrits pour venir participer à l'opération ce jour là ! Une vraie réussite !

Au total, près de 10 mètres cube de déchets ont pu être évacués dont près de 4 conteneurs de 1000 litres de canettes en aluminium et bouteilles en plastiques.

L'association «les Recycl'Arts» a pu récupérer des déchets afin de produire une oeuvre d'art visant à sensibiliser les usagers. Celle ci sera exposée sur le territoire pendant 2 ans.

La matinée s'est terminée par une collation autour d'un gâteau pour remercier les participants d'être venus à cette matinée incroyable !



Yolaine, de l'association «Recycl'Arts»
Léa, de l'association «FRAPNA»
Peter, Responsable Environnement
de la communauté de communes du
Pays Beaume Drobie.



Echantillon des déchets collectés pour
la réalisation de l'oeuvre d'art.



Les bénévoles en action



< «Les infos de Monsieur Déchets», paru en novembre 2024, lançait un «appel à volontaires» pour préparer l'opération du 18 janvier 2025.



ACTION 2 :

Route de chapias à Rosières + D110

Action prévue le 10 avril 2025.

AVRIL 2025

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - www.pays-beaumedrobie.com

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOILLES
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON

